

9 - Saison culturelle estivale bisontine - Projets patrimoine et musique - Attribution de subvention

M. l'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur : Depuis 2009, la Ville de Besançon participe à la saison culturelle estivale du territoire, en direction d'un large public - Bisontins et touristes de passage, en s'appuyant notamment sur la thématique du patrimoine et sur la diffusion musicale.

Dans un principe de continuité avec les années précédentes, la saison culturelle estivale bisontine 2015, qu'elle soit directement portée par la Ville ou par des structures et associations, vise à une structuration construite autour de propositions rythmant l'ensemble des jours de la semaine.

Cette saison culturelle estivale s'articule ainsi autour des propositions présentées par la Ville (Musées du Centre, Direction du Patrimoine Historique, Service Culturel, Direction Bibliothèques et Archives) et par ses partenaires qui participent à la mise en cohérence des différents rendez-vous culturels de l'été pour favoriser la circulation des publics et la diversité de l'offre culturelle (Citadelle, Office de Tourisme, Les 2 Scènes - Scène nationale de Besançon (cinéma), ISBA (Bestiaire Urbain), les associations Juste Ici (Bien Urbain), Na-Compagnie Pernelle (Festival Jours de Danse), Orgue en Ville, Citron Vert (pétanque sonore), Orchestre Victor Hugo Franche-Comté, Centre de Linguistique Appliqué (CLA), Radio Campus (balade sonore)...).

En termes de communication, la Ville prévoit l'édition de documents programmes à destination du public, notamment une brochure à vocation culturelle et touristique qui présente l'ensemble de l'offre culturelle estivale à Besançon, qu'elle soit directement proposée par la Ville ou par des structures et associations. Ce document, dont la sortie est prévue pour la première quinzaine de juin, est diffusé régionalement par le biais du réseau de Besançon Tourisme et Congrès, ainsi qu'à Besançon, dans les antennes de l'Office de Tourisme et les lieux publics et commerces, tant pour le public touristique que bisontin.

La Ville de Besançon interviendra plus particulièrement sur deux projets :

➤ Les soirées concerts dans la Cour du Palais Granvelle

La Ville de Besançon renouvellera les soirées de concerts dans la cour du Palais Granvelle comme lors des éditions précédentes. Entre le 17 juillet et le 15 août, ce seront dix concerts gratuits qui seront proposés au public les vendredis et samedis soirs dans l'écrin de la cour du Palais Granvelle.

Conçue autour d'une recherche de diversité, d'exigence et de découverte pour un public large, cette programmation s'appuie sur des partenariats étroits avec des structures et associations culturelles.

La Rodia contribue au contenu artistique de la programmation musiques actuelles, présentée les vendredis soirs, en cohérence avec l'esprit de ce projet. De la pop aux musiques du monde, en passant par la chanson française ou le folk, les esthétiques musicales sont éclectiques et portées par des artistes internationaux, nationaux et régionaux, talents confirmés ou émergents.

Le Conservatoire à Rayonnement Régional de Besançon, ainsi que des associations musicales bisontines, sont associés à la conception des propositions de concerts de musique classique, jazz ou musiques traditionnelles des samedis soirs, interprétés pour partie par des ensembles composés de professeurs ou d'anciens élèves.

Cette programmation culturelle fera l'objet d'achats de prestations et d'engagements directs d'artistes. Il est proposé d'autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats, conventions ou avenants à intervenir dans ce cadre.

➤ Bestiaire Urbain

Le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie présentera du 13 juin au 20 septembre 2015, au Hangar aux Manœuvres à la Citadelle, l'exposition «Bêtes expo !» autour de la thématique des animaux.

En cohérence avec ce projet s'appuyant sur un thème fédérateur, un parcours reliant le Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie à la Citadelle sera proposé au public durant toute la durée de l'exposition. Autour du thème animalier, ce «Bestiaire Urbain» intégrera éléments patrimoniaux, rencontrés au gré de déambulations et œuvres contemporaines installées en extérieur et intérieur.

La Ville a confié à l'Institut Supérieur des Beaux-Arts Besançon Franche-Comté le soin de sélectionner les œuvres à exposer. Une convention de partenariat fixera les modalités d'organisation de cette exposition.

Un dépliant présentant ce parcours sera réalisé par la Ville et distribué gratuitement aux Bisontins et touristes dans les lieux publics partenaires.

Ce parcours fera l'objet d'une mise en lumière à l'occasion de différents rendez-vous en soirées durant la saison culturelle estivale :

- Deux déambulations nocturnes, au fil de ce parcours, seront ainsi proposées au public, au lancement et à la clôture de l'exposition, les samedis 13 juin et 19 septembre ;

- Une mise en lumière sera également réalisée à l'occasion des vendredis soirs qui verront l'accueil de concerts dans la cour du Palais Granvelle, soit entre le 17 juillet et le 14 août.

Cette mise en lumière, créée et mise en oeuvre par le Collectif d'artistes bisontins Spotlight, s'articulera autour d'éclairages fixes et de projections vidéo/mapping vidéo, à travers ce parcours dans la ville.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 000 € à l'Association Mixil - Collectif Spotlight, pour soutenir la création et la réalisation du projet de mise en lumière du «Bestiaire Urbain».

En cas d'accord, la somme de 8 000 € sera prélevée sur la ligne 65.30/6574 CS 10032.

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à :

- décider l'attribution d'une subvention de 8 000 € à l'Association Mixil - Collectif Spotlight,
- autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les contrats, conventions ou avenants à intervenir.

«M. Jacques GROSPERRIN : Tout d'abord, avant de voter l'attribution de cette subvention, même si quelques montants apparaissent pour quelques associations, on aimerait connaître le budget global de cette saison culturelle estivale, le montant que la Ville va mobiliser comme finances et comme moyens pour cet été. C'est vrai que l'été est une période importante...

M. LE MAIRE : C'est de quand à quand la saison estivale ? Juin, juillet, août ?

M. Jacques GROSPERRIN : En matière de projets culturels, votre dernier mandat, Monsieur FOUSSERET, n'a peut-être pas répondu aux attentes de tous les Bisontins, avec des difficultés pour les artistes indépendants, avec des disciplines parfois peu diffusées : jazz, opéra, jeune public, théâtre populaire, cinéma d'art et d'essai, avec parfois des projets ambigus : projet du FRAC et de vrais échecs : Sonorama en dédoublant à ce titre M. Yves-Michel DAHOUI. Notre liste avait proposé et c'est le constat que je voudrais faire et peut-être émettre un vœu -j'espère pas pieux- en tout cas notre liste n'avait pas

simplement émis l'hypothèse mais le souhait de créer ce qu'on appelait «le temps des cultures» 365 jours par an. On avait proposé une envie de culture à tous en misant sur une innovation culturelle, en inscrivant la culture au sein du développement urbain durable et en tout cas en imaginant la culture ensemble. Je m'interroge sur l'ambition de cette période, en tout cas de cette saison culturelle estivale. Je m'interroge. A vous entendre, dans vos propos préalables liminaires sur la fusion Bourgogne - Franche-Comté, nous serons à vos côtés pour défendre Besançon comme ville capitale également parce que je crois que vous avez raison et on doit être capable de transcender la politique et les opinions politiques pour être à vos côtés pour être encore plus fort. Mais je pense qu'on sera encore plus fort si nous avons un véritable projet culturel. Et je crois que Besançon n'a rien à envier à Dijon et Besançon, ville d'art, ville de patrimoine, doit se développer de manière encore plus importante. Ce que je vous propose, si vous en êtes d'accord, c'est de travailler ensemble, de faire en sorte que cette saison culturelle estivale ne soit pas réservée aux seuls spécialistes, qu'elle puisse répondre aux enjeux urbains, qu'elle puisse impliquer tous les habitants, tous les spectateurs, tout ceux que l'on appelle les acteurs culturels, les acteurs sociaux, économiques, afin que Besançon puisse rayonner pas simplement au niveau de la capitale de la Franche-Comté mais puisse rayonner de manière plus forte au niveau de la future Région Bourgogne - Franche-Comté. Merci.

M. LE MAIRE : J'ai demandé, Monsieur le Sénateur, je ne sais pas s'ils vont nous répondre mais j'observe avec intérêt qu'à partir du moment où l'on n'a rien à envier à Dijon c'est donc qu'on n'est déjà pas si mauvais que ça -c'était juste une petite parenthèse-.

Patrick tu peux peut-être répondre globalement, cela dit, d'abord je me réjouis que vous soyez à mes côtés pour défendre la place de Besançon, je n'en doutais pas mais vous l'avez dit et c'est très bien. Et c'est vrai que la culture est quelque chose d'important et dans le domaine de la culture, je pense entre autres en matière de patrimoine intellectuel, en matière de patrimoine historique, de patrimoine architectural, je ne fais pas beaucoup de complexes. D'ailleurs, pour ne rien vous cacher, il y a peu de domaines dans lesquels je fais des complexes, peut-être au niveau du vin, je ne suis pas sûr que le vin de la ville de Port Douvot vaille un Meursault ou un vin des hospices de Dijon bien que... quand même mais à part ça je ne fais pas beaucoup de complexes.

M. Patrick BONTEMPS : Monsieur le Sénateur, j'ai bien compris qu'il fallait qu'on fasse l'été du 1^{er} janvier au 31 décembre, ce n'est pas toujours très facile, on va essayer, je vous le promets. Maintenant, sur la programmation proposée là, sur le budget je crois qu'on donnera la réponse, je n'ai pas les moyens exacts que la Ville met à disposition. Je crois qu'il s'agit d'une période très particulière de la saison culturelle où effectivement on ne s'adresse pas tout à fait au public habituel puisqu'il s'agit à la fois de s'adresser aux Bisontins et au-delà de Besançon à ceux qui restent sur place mais aussi effectivement à tous les touristes qui seraient de passage à Besançon. Et je crois qu'on a une offre à la fois en lien avec les acteurs culturels habituels de la Ville de Besançon, je pense aux scènes nationales, je pense à La Rodia, mais aussi à la mobilisation d'un certain nombre d'associations culturelles qui mobilisent leurs permanents et donc c'est aussi une aide, finalement, à la création et donc on est là sur une programmation qui est à la fois difficile parce qu'elle est très tributaire de la météo. C'est vrai que chaque fois qu'un spectacle est programmé dans la cour du Palais Granvelle et qu'il y a une mauvaise météo on est en difficulté. Néanmoins un certain nombre d'acteurs bien connus à Besançon y participent : la Compagnie Pernette, Juste Ici, Bien Urbain, le Citron Vert -ce sont vraiment des références-, vous voyez aussi que l'Université est associée avec le Centre de Linguistique, ce qui est là aussi une référence pour la Ville de Besançon et au-delà de la Ville de Besançon, même pour la Région, l'Orchestre Victor Hugo. Je crois que vraiment sur cette question-là on peut toujours faire mieux, probablement on peut toujours en discuter ensemble, il n'y a pas de doute, on le fera si vous le souhaitez mais je crois que sur cette période-là, je vous dis, c'est une période difficile à organiser pour diverses raisons mais je crois qu'on n'a pas à rougir. Au-delà de cela effectivement on peut toujours réfléchir à la politique culturelle de Besançon.

Je pense que là encore, à regarder ce qu'il se passe ici et ce qu'il se passe ailleurs, je crois qu'on a effectivement aussi une programmation riche. Peut-être que sur la question du jazz il y en a moins qu'ailleurs, cela peut être un choix. J'ai demandé à La Rodia, à la Scène Nationale de se préoccuper de cette question pour avoir une offre un peu plus diversifiée et un peu plus importante. Sur le lyrique, là aussi je pense que ce n'est pas tout à fait aussi simple que ça, on n'a pas exactement les scènes qui permettent d'avoir des grands opéras mais je crois que là encore l'offre est assez diversifiée. Je ne partage pas bien

entendu l'analyse de Jacques GROSPERRIN mais je reste à sa disposition pour en discuter. Je pense qu'effectivement on peut peut-être encore améliorer les choses mais il faut bien se rendre compte qu'aujourd'hui les moyens que l'on met à notre disposition sont toujours contraints et je pense qu'il va falloir apprendre à faire aussi avec les moyens que l'on a et permettre aux uns et autres de continuer à faire une proposition riche et qui est regardée à l'extérieur parce que je crois qu'il n'y a pas que les Bisontins qui viennent aux spectacles à Besançon.

M. LE MAIRE : Puis il y a aussi le projet LUX que vous connaissez qui est porté entre autres par une association, par John Dudley, je pense que vous connaissez tous John Dudley qui est un physicien de talent, qui mériterait peut-être de remporter le Prix Nobel, c'est un Néozélandais en tout cas c'est un Bisontin. C'est lui l'âme du projet LUX, LUX comme la lumière, il associe la culture, l'Université, les enjeux technologiques et économiques. C'est un super projet qui a d'ailleurs été présenté début janvier à l'UNESCO et c'est un Bisontin qui est à la base de tout cela avec des équipes bisontines et le projet LUX se développe tout au long de l'année ici sur la Ville, autour de ce qu'a proposé John Dudley.

M. Jacques GROSPERRIN : Juste une remarque, une question que j'ai posée. Je suis un petit peu inquiet que M. l'Adjoint à la Culture ne connaisse pas le budget, je pensais qu'il pouvait nous donner une indication. Lorsqu'on a des projets culturels, je crois que ce serait important de voir quelle masse on peut mobiliser et la deuxième c'est une réponse à son interrogation. Je crois qu'une saison estivale c'est un moment important, vous l'avez bien dit Monsieur le Maire, je crois que c'est aussi et nous avons raison de n'avoir aucun complexe vis-à-vis de cela, mais c'est aussi une application, une implication ou une intrication en tout cas avec les trois autres périodes, en tous cas les trois autres saisons de l'année. Il était important de pouvoir non seulement l'organiser mais la faire suivre au regard de notre politique culturelle et c'était là tout le sens de ma question de cette période estivale mais en tout cas je regrette que l'on ne puisse pas avoir quelques indications supplémentaires sur le budget.

M. LE MAIRE : Monsieur le Sénateur GROSPERRIN, vous êtes trop malin pour que je ne m'imaginer pas le sens de votre action. Le budget de la culture, vous reprochez à Patrick BONTEMPS de ne pas l'avoir en tête, c'est comme si je disais : «donnez-moi le budget de la Nation, à 1 million près». Oui mais on va vous le donner... mais c'est habile, je pourrais le faire aussi, je demanderai prochainement quel est le budget de la saison estivale ? Vous allez avoir votre réponse tout de suite. Monsieur l'Adjoint allez-y, mais c'était habile, bien tenté.

M. Patrick BONTEMPS : 80 000 € sur l'ensemble du budget, budget artistique et technique pour la saison culturelle d'été.

Mme Marie-Laure DALPHIN : Je voulais prendre la parole à propos d'un événement, un festival qui a eu lieu ce week-end, pour en parler un peu et défendre les habitants de mon secteur, de mon quartier. Nous avons bénéficié du festival...

M. LE MAIRE : Votre quartier c'est Velotte ou celui où vous êtes Conseillère Départementale ?

Mme Marie-Laure DALPHIN : Mon quartier Velotte, là où j'habite...

M. LE MAIRE : Vous dites «de mon quartier» donc je me demande : est-ce que votre quartier c'est Velotte ou le quartier qui vous a élue, donc c'est le quartier où vous habitez et vous êtes aussi élue de la Ville... C'est ce que dit très bien Jacques GROSPERRIN d'ailleurs, à juste titre.

Mme Marie-Laure DALPHIN : Je ne cherche pas là à vous embêter, je veux juste soulever un point pour ce week-end...

M. LE MAIRE : Vous ne m'embêtez pas de toute façon.

Mme Marie-Laure DALPHIN : J'habite à Velotte, donc il y a le quartier Tarragnoz - Velotte - Mazagran - Casamène. Nous avons bénéficié du festival Circasismic. C'est un festival qui s'est bien passé, je pense que c'était très intéressant, attractif. Ce que je voulais dire c'est qu'il y a eu une gêne au niveau sonore qui a été très compliqué à gérer avec une programmation qui allait jusqu'à 4 h le matin et qui

a perturbé fortement les habitants autour de Casamène. Je voulais simplement dire qu'il serait bon que ce festival puisse avoir lieu dans un endroit moins habité.

M. LE MAIRE : En fait, chère Madame DALPHIN, ce que vous dites là est symptomatique de ce que l'on appelle le «not in my back yard», vous êtes en train de dire «c'est très bien, je suis très heureuse mais faites-le ailleurs, pas derrière chez moi», en un mot «faites-le derrière chez quelqu'un d'autre». C'est ça, bien sûr que si ! A côté de chez moi j'ai une salle des fêtes fort dynamique, ils font des mariages et quand ils font des mariages je suis content, je participe avec eux, même s'ils font du bruit jusqu'à 2 - 3 h du matin. Madame DALPHIN, je suis d'accord avec la première partie de votre intervention, c'est bien. Ensuite, vous savez, c'est toujours bien, les hôpitaux c'est bien mais pas à côté de chez soi, les murs pour s'exprimer c'est bien mais pas à côté de chez soi, ça c'est bien aussi, les bars pour aller prendre un verre le soir c'est bien mais il ne faut pas que cela soit vers chez soi. On ne va pas mettre le festival en plein milieu de la campagne, au milieu du marais de Saône, ce n'est pas possible, il faut le mettre en ville, vous êtes d'accord. Et Madame DALPHIN, lorsque l'on est en ville, il y a des gens autour, parce qu'il faut effectivement que ça ne soit pas trop loin, je suis navré pour les habitants de Velotte que j'aime bien, vous y habitez, moi j'y suis né, vous voyez, c'est un lieu célèbre ! Mais simplement je ne peux pas être d'accord avec vous... -M. le Sénateur GROSPERRIN disait tout à l'heure qu'il faut permettre à des associations de faire des choses- c'est le cas là, ce sont des associations qui se réunissent et ne demandent pas grand-chose, simplement qu'on leur trouve une place. Le Cirque Plume va aller là-bas encore et j'en suis très heureux parce que le Cirque Plume représente vraiment l'image même du talent du Grand Besançon et du talent de la Franche-Comté. Eh bien oui, il y a effectivement quelquefois, j'en suis désolé, peut-être on leur demandera la prochaine fois d'être un petit peu plus attentif mais on peut aussi accepter le bruit une fois par an, pour faire vivre un quartier, on leur posera la question. Moi je me félicite surtout, Madame DALPHIN, que dans cette ville il y ait un terreau d'associations, de gens dynamiques, de gens qui entreprennent, qui prennent des risques pour faire vivre la Ville, pour ne pas que ce soit une ville sans vie artistique. Et j'ai cru comprendre que vous vouliez même, par la voix de votre chef de file Jacques GROSPERRIN, que nous aidions les associations. Nous l'avons fait. Je pensais que vous alliez nous féliciter, enfin pas moi parce que je n'y suis pour rien, mais féliciter l'association et que me dites-vous : «c'était bien mais il y avait du bruit» ! Il y avait du bruit, bien sûr. Je retiendrai seulement que c'était bien parce que je suis sympa aujourd'hui, il fait beau, je suis de bonne humeur.

Y a-t-il d'autres remarques ? Y a-t-il des oppositions, des abstentions ? Je n'en vois pas, c'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Mme MAILLOT n'a pas pris part au vote.

Récépissé préfectoral du 18 mai 2015.